

NOTICE DESCRIPTIVE

ACQUEREUR

RESIDHOME APPARTHOTEL PARIS NANTERRE

CŒUR DE QUARTIER NANTERRE LOT 2

CHAPITRE 0 - PREAMBULE.....	6
CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE	7
1.1 INFRASTRUCTURE.....	7
1.1.1 - Fouilles.....	7
1.1.2 - Fondations	7
1.1.3 - Plancher bas.....	7
1.2 MURS ET OSSATURE	7
1.2.1 - Murs du sous-sol	8
1.2.2 - Murs de façades (tous niveaux)	8
1.2.3 - Murs pignons	8
1.2.4 - Murs mitoyens.....	8
1.2.5 - Murs extérieurs divers.....	8
1.2.6 - Murs porteurs à l'intérieur des appartements (refends).....	8
1.2.7 - Murs ou cloisons séparatifs d'appartement	8
1.3 PLANCHERS	8
1.3.1 - Planchers sur étage courant.....	8
1.3.2 - Planchers sous terrasse ou sous comble	9
1.3.3 - Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés	9
1.3.4 - Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts.....	9
1.3.5 - Dallage.....	9
1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION	9
1.4.1 - Entre pièces humides (cuisine, salle de bains, WC, salle d'eau) et chambre.....	9
1.4.2 - Entre autres pièces	9
1.4.3 - Cloisons des gaines techniques d'appartement	9
1.4.4 - Cloisons des locaux communs en RDC et mezzanine.....	9
1.4.5 - Soffites.....	9
1.4.6 - Cloisons de redressement	9
1.5 ESCALIERS	9
1.5.1 - Escaliers	9
1.5.2 - Escaliers de secours.....	9
1.5.3 - Escaliers des duplex	9
1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION	10
1.6.1 - Conduits de fumée des locaux de l'immeuble.....	10
1.6.2 - Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble	10
1.6.3 - Conduits d'amenée d'air frais et d'extraction	10
1.6.6 - Ventilation haute des parkings.....	10
1.6.7 - Ventilation local poubelle	10
1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS.....	10
1.7.1 - Chutes d'eaux pluviales	10
1.7.2 - Chutes d'eaux usées	10
1.7.3 - Canalisations en sous-sol.....	10
1.7.4 - Branchements aux égouts	10
1.8 TOITURES	11
1.8.1 - Charpente, couverture et accessoires	11
1.8.2 - Etanchéité et accessoires	11
1.8.3 - Souches de cheminées, ventilations et conduits divers	11
CHAPITRE 2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS.....	11
2.1 SOLS ET PLINTHES.....	11
2.1.1 - Sols et plinthes des pièces principales	11
2.1.2 - Sols et plinthes des pièces humides	11
2.1.3 - Sols et plinthes des placards et dressings.....	12
2.1.4 - Sol des balcons et loggias non étanchés	12
2.2 REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QU'ENDUITS, PEINTURES, PAPIERS PEINTS ET TENTURES).....	12

2.2.1 - Revêtements muraux des pièces de service	12
2.3 PLAFONDS (SAUF PEINTURES TENTURES)	12
2.3.1 - Plafonds des pièces intérieures.....	12
2.3.2 - Plafonds des séchoirs à l'air libre	12
2.3.3 - Plafonds des loggias.....	12
2.3.4 - Sous-faces des balcons.....	12
2.4 MENUISERIES EXTERIEURES	12
2.4.1 - Menuiseries extérieures des pièces principales	13
2.4.2 - Menuiseries extérieures des pièces de service	13
2.4.3 - Menuiseries extérieures des circulations	13
2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE	13
2.5.1 - Pièces principales des logements.....	13
2.5.2 - Pièces de locaux de services à rez-de-chaussée	13
2.5.3 - Coffres de volets roulants.....	14
2.5.4 - Toutes pièces sèches	14
2.6 MENUISERIES INTERIEURES.....	14
2.6.1 - Huisseries et bâtis	14
2.6.2 - Portes intérieures.....	14
2.6.3 - Impostes et menuiseries	14
2.6.4 - Portes palières	14
2.6.5 - Façades de placards	14
2.6.6 - Portes de locaux de rangement	14
2.6.7 - Moulures et habillages	14
2.6.8 - Coffres de volets roulants.....	14
2.6.9 - Divers	14
2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS	15
2.7.1 - Garde-corps et barres d'appui	15
2.7.2 - Grilles de protection des baies de logements	15
2.7.3 - Ouvrages divers.....	15
2.8 PEINTURES, PAPIERS, TENTURES.....	15
2.8.1 - Peintures extérieures	15
2.8.2 - Peintures intérieures.....	15
2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS	16
2.9.1 - Equipements ménagers	16
2.9.2 - Equipements sanitaires et plomberie.....	16
2.9.3 - Equipements électriques.....	17
2.9.4 - Chauffage - rafraîchissement - ventilation.....	18
2.9.5 - Equipements intérieurs des placards, et pièces de rangement.....	19
2.9.6 - Equipement de télécommunication	19
2.9.7 - Autres équipements	19
CHAPITRE 3 - ANNEXES PRIVATIVES	20
3.1 CAVES, CELLIERS, GRENIERS.....	20
3.2 BOXES ET PARKINGS COUVERTS	20
3.2.1 - Murs ou cloisons.....	20
3.2.2 - Plafonds	20
3.2.3 - Sols.....	20
3.2.4 - Porte d'accès	20
3.2.5 - Ventilation.....	20
3.2.6 - Equipement électrique.....	20
3.2.7 - Délimitation au sol	20
3.3 PARKINGS EXTERIEURS	20
3.4 JARDINS PRIVATIFS, TERRASSES, LOGGIAS ET BALCONS.....	20
CHAPITRE 4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.....	20
4.1 HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE	20

4.1.1 - Sols.....	21
4.1.2 - Parois.....	21
4.1.3 - Eléments de décoration	21
4.1.4 - Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble.....	21
4.1.5 - Boîtes aux lettres.....	21
4.1.6 - Tableau d'affichage.....	21
4.1.7 - Chauffage-Rafrâichissement	21
4.1.8 - Equipement électrique.....	21
4.2 CIRCULATIONS REZ DE CHAUSSEE, COULOIRS, HALLS D'ETAGE.....	21
4.2.1 - Sols.....	21
4.2.2 - Murs	22
4.2.3 - Plafonds	22
4.2.4 - Eléments de décoration	22
4.2.5 - Chauffage	22
4.2.6 - Portes des escaliers, des locaux de service, portes de recouplement	22
4.2.7 - Equipement électrique.....	22
4.2.8 - Gaines techniques	22
4.3 CIRCULATIONS DU SOUS-SOL.....	22
4.3.1 - Sas d'accès aux caves	22
4.3.2 - Liaison ascenseur-escalier / Parking et palier devant escaliers et ascenseurs.....	22
4.3.3 - Rampes d'accès pour véhicules	22
4.3.4 - Equipement électrique.....	22
4.4 CAGES D'ESCALIERS	23
4.4.1 - Sols des paliers en superstructure.....	23
4.4.2 - Murs	23
4.4.3 - Plafonds/Rampants.....	23
4.4.4 - Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps	23
4.4.5 - Chauffage / Ventilation.....	23
4.4.6 - Eclairage	23
4.5 LOCAUX COMMUNS	23
4.5.1 - Locaux vélo,	23
4.5.2 - Vestiaires des employés.....	23
4.5.3 - Local laverie	24
4.5.4 - Local lingerie.....	24
4.5.5 - Salle des petits déjeuners	24
4.5.6 - Office.....	25
4.5.7 - Bureau du directeur.....	25
4.5.8 - Accueil	25
4.5.9 - Arrière desk.....	25
4.5.10 - Bagagerie.....	26
4.5.11 - Sanitaires publics et local ménage-stockage.....	26
4.6 LOCAUX TECHNIQUES	27
4.6.1 - Local des ordures ménagères.....	27
4.6.2 - Local Eau et Locaux techniques divers	27
4.6.3 - Local transformateur ERDF	27
4.6.4 - Locaux machineries ascenseurs (sauf machinerie embarquée).....	27
4.6.5 - Locaux ventilation mécanique	27
4.6.6 - Locaux déchets encombrants.....	27
CHAPITRE 5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE	27
5.1 ASCENSEURS	27
5.2 CHAUFFAGE EAU CHAUDE.....	28
5.3 TELECOMMUNICATIONS	28
5.3.1 - Téléphone.....	28
5.3.2 - TV et radio.....	28
5.3.3 - Informatique	28

5.4	RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES	28
5.5	VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX	28
5.6	ALIMENTATION EN EAU	28
5.6.1	<i>Comptages généraux.....</i>	<i>28</i>
5.6.2	<i>Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression</i>	<i>28</i>
5.6.3	<i>Colonnes montantes.....</i>	<i>29</i>
5.7	ALIMENTATION GAZ	29
5.7.1	<i>Colonnes montantes.....</i>	<i>29</i>
5.7.2	<i>Branchements + Comptages particuliers</i>	<i>29</i>
5.8	ALIMENTATION EN ELECTRICITE.....	29
5.8.1	<i>Comptages généraux.....</i>	<i>29</i>
5.8.2	<i>Colonnes montantes.....</i>	<i>29</i>
 CHAPITRE 6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS29		
6.1	VOIRIES ET PARKINGS	29
6.2	CIRCULATIONS DES PIETONS	29
6.3	ESPACES VERTS	29
6.4	AIRES DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	29
6.5	ECLAIRAGE EXTERIEUR.....	29
6.5.1	<i>Signalisation de l'entrée de l'immeuble.....</i>	<i>29</i>
6.5.2	<i>Eclairage des voiries, espaces verts</i>	<i>29</i>
6.6	CLOTURES	29
6.6.1	<i>Sur rue</i>	<i>29</i>
6.6.2	<i>Avec les propriétés voisines</i>	<i>30</i>
6.6.3	<i>Entre jardins.....</i>	<i>30</i>
6.7	RESEAUX DIVERS.....	30
6.7.1	<i>Eau potable.....</i>	<i>30</i>
6.7.2	<i>Gaz.....</i>	<i>30</i>
6.7.3	<i>Electricité du réseau.....</i>	<i>30</i>
6.7.4	<i>Poste d'incendie, extincteurs, colonne sèche.....</i>	<i>30</i>
6.7.5	<i>Egouts.....</i>	<i>30</i>
6.7.6	<i>Télécommunications</i>	<i>30</i>
6.7.7	<i>Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins etc... ..</i>	<i>30</i>

CHAPITRE 0 - PREAMBULE

- La présente notice est relative à la Résidence ETUDIANTS PRIVEE et une partie du sous-sol d'un ensemble immobilier complexe comportant :
 - 6200 m² HON environ de logements en accession
 - 4100 m² HON environ de logements sociaux
 - 3000 m² HON environ de logements étudiants privés
 - 2600 m² HON environ de logements étudiants sociaux
 - 3200 m² HON environ de résidence de tourisme
 - 5400 m² HON environ de commerce
 - 455 emplacements de parking
- Ces 7 immeubles se développent sur un jardin suspendu au 1er étage. L'opération est desservie sur l'arrière par une voie nouvelle située au-dessus du parking, aménagée par l'EPADESA. Cette voie nouvelle constituera la nouvelle adresse postale des trois résidences (tourisme - étudiants)
- L'opération contient un parking souterrain de 455 places, desservi par une rampe unique :
 - 98 places affectées aux logements en accession
 - 357 places mutualisées, à l'usage de la moyenne surface, des résidences et des logements sociaux. Une partie de ces places mutualisées sera acquise par la Commune de Nanterre. Ce parking mutualisé sera géré comme un parking public
- L'ensemble des prestations ainsi que la conception du bâtiment permettent de satisfaire aux exigences :
 - du Code de la Construction et de l'Habitation, selon classement de sécurité incendie précisé au permis de construire
 - de la Nouvelle Réglementation Acoustique (N.R.A.)
 - de la Réglementation Thermique 2005 selon performances énergétiques retenues par le maître d'ouvrage : le label BBC
 - de la certification NF TERTIAIRE Démarche HQE délivrée par CERTIVEA
 - de l'annexe 6 de la circulaire interministérielle n°DGHHC 2007-53 du 30 NOVEMBRE 2007 traitant de l'accessibilité des bâtiments d'habitation collectif neufs.
- Les prestations, produits ou marques décrits dans la présente notice descriptive, sont donnés à titre indicatif et de référence : ils seront remplacés le cas échéant par des produits de qualité équivalente y compris d'un point de vue environnemental. En conséquence, et sans que cela soit pour autant spécifié systématiquement, chaque produit cité sera prévu : « ou similaire ». Le Maître d'Ouvrage pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.
- Seront admises de plein droit toutes les modifications de structure et d'agrément apportées par l'Architecte ou le Maître d'œuvre d'Exécution au cours des travaux ayant pour but de résoudre un problème technique et/ou administratif ou de compléter et parfaire l'harmonie de la construction.
- Une tolérance de 5% à maxima, sera tolérée, sur la surface de chaque logement.
- Est considérée comme chambre principale, la chambre la plus grande en surface au sol (y compris surface du placard lorsqu'il existe)
- Toute modification de revêtement de sol telle que le remplacement de la moquette par du parquet ou le remplacement du parquet par du carrelage ne pourra entraîner aucune réclamation des acquéreurs situés à l'étage inférieur du lieu de la modification.
- Tout produit en bois issus de forêts tropicales sera éco-certifié FSC ou PEFC.
- Le parking souterrain sera desservi par une rampe unique

SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

- La hauteur libre générale dans les appartements en étage courant sera de 2,50 mètres environ sauf dans les salles d'eau ou de salles de bains et sauf présence de soffites, faux-plafonds, retombées de poutres, selon nécessité technique.
- Les hauteurs d'allèges portées sur les plans sont susceptibles de légères variations.
- L'emplacement des équipements électriques, téléphoniques et télévision sera défini par l'Architecte sur la base du plan d'étage courant.
- La conformité de la construction sera soigneusement vérifiée par un bureau de contrôle agréé.
- Les marques et références sont mentionnées pour indiquer un niveau qualitatif.
- Sauf spécification contraire dans la présente notice, le sens de pose des revêtements sera déterminé par le Maître d'Ouvrage.
- Les teintes, coloris et finitions des façades, des revêtements des parties communes de l'immeuble et de ses dépendances seront choisis par l'Architecte.
- Les logements seront réalisés conformément à la Réglementation Acoustique et à la Réglementation thermique en vigueur à la date du dépôt du Permis de construire
- 5% des logements seront spécifiquement adaptés aux personnes en situation de handicap, avec les équipements suivants :
 - Volets roulants (si nécessaire thermiquement) à commande électrique pour les fenêtres de la pièce principale, de la chambre adaptée de l'unité de vie et, le cas échéant, de la salle d'eau de l'unité de vie.
 - Dans la salle d'eau de l'unité de vie: douche avec siphon de sol équipée d'un mitigeur thermostatique et d'une barre murale en « T » pour réception d'un siège de douche amovible ; plan vasque adapté avec siphon déporté, équipé d'un mitigeur à bec long orientable ; une barre d'appui sur un des côtés du plan vasque.
 - WC équipé d'une barre d'appui de chaque côté dont une relevable
 - Evier de cuisine équipé d'un mitigeur à bec long orientable
 - Prise de courant à proximité de l'interrupteur situé à l'entrée de chaque pièce (entre 0,90 m et 1,20 m du sol).

CHAPITRE 1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 **Infrastructure**

1.1.1 - *Fouilles*

Fouilles en pleine masse en terrain de toute nature

Fouilles en rigoles ou en trou réalisées en fond de fouille en terrain de toute nature.

Les terres provenant des fouilles serviront pour le remblaiement périphérique du sous-sol, si leur qualité le permet.

Les terres excédentaires seront évacuées aux décharges publiques appropriées en fonction de leur qualité.

1.1.2 - *Fondations*

Les fondations seront réalisées selon les résultats de la campagne de reconnaissance géotechnique.

1.1.3 - *Plancher bas*

Suivant étude géotechnique, dallage reposant sur terrain naturel compacté.

1.2 **Murs et ossature**

1.2.1 - Murs du sous-sol

1.2.1.1 Murs périphériques

Murs en béton banché armé avec application sur la face extérieure de produits bitumineux pour les voiles coffrés deux faces. Epaisseur selon calculs.

Dans le cas des voiles parkings en surélévation (coté Voies RER RATP) la face extérieure sera traitée en béton matricé.

1.2.1.2 Murs de refends

Murs en béton armé, ou maçonné en parpaings de ciment. Epaisseur selon calculs.

1.2.2 - Murs de façades (tous niveaux)

Murs des structures en béton armé. Epaisseur selon calculs.

Murs de façade en béton banché et aggloméré de ciment ou parpaings, revêtus de:

- En soubassement périphérique sur la hauteur du RDC : béton matricé
- Etages supérieurs à partir du R+1 : Enduit de parement type monocouche WEBERPRAL ou CODIPRAL et façon de joints en creux suivant plans ou produit équivalent dans la gamme PRB ou KEIM.
- Habillage de façades selon plans architecte par panneaux métalliques verticaux en tôle perforée laquée ou galvanisée.
- Edicules : enduits dito façade étages supérieurs et ventelles métalliques suivant plans
- Auvent métallique sur l'entrée principale selon plans architecte

Doublage thermique intérieur suivant réglementation thermique et suivant calculs thermiques

Les modénatures autour des baies vitrées de la façade SUD seront en profilés d'aluminium ou acier. Protection par couverture aluminium si nécessaire et selon plans des acrotères et des appuis et voussures de baies.

1.2.3 - Murs pignons

Idem 1.2.2., selon plans architecte.

1.2.4 - Murs mitoyens

Peinture pliolite ou enduit monocouche idem 1.2.2, selon plans architecte.

1.2.5 - Murs extérieurs divers

Idem 1.2.4.

1.2.6 - Murs porteurs à l'intérieur des appartements (refends)

Voile en béton armé.

1.2.7 - Murs ou cloisons séparatifs d'appartement

- Entre appartements contigus :
Selon plans architecte, voile en béton armé épaisseur avec un minimum de 18cm et/ou cloison acoustique de type PLACOSTIL avec laine minérale d'épaisseur selon exigences de l'étude acoustique.
- Entre appartements et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers) :
Selon plans architecte, voile en béton armé avec présence éventuelle d'isolants rapportés en respect des exigences des études thermique et acoustique.
- Entre appartements et circulations palières des étages :
Selon plans architecte, cloison acoustique de type PLACOSTIL avec laine minérale ou voile béton. Epaisseur selon calculs structures et exigences des études thermiques et ou acoustiques.

1.3 Planchers

1.3.1 - Planchers sur étage courant.

Plancher en béton armé. Epaisseur selon étude de structure et contraintes acoustiques.

Prédalles avec joints uniquement au droit des cloisons, poutres et linteaux.

Chape flottante coulée sur un isolant acoustique dans les logements et circulations palières

SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Chape thermique en planchers bas du rez de chaussée et du R+1 si nécessaire, épaisseur et définition selon performance thermique visée.

1.3.2 - Planchers sous terrasse ou sous comble

Plancher en béton armé sous terrasse. Epaisseur selon calculs thermiques

1.3.3 - Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Idem 1.3.1. + isolation rapportée ou flocage, épaisseurs et natures selon calculs thermiques

1.3.4 - Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts

Idem 1.3.1. + isolation rapportée ou flocage, épaisseurs et natures selon calculs thermiques

1.3.5 - Dallage

Dallage reposant sur terrain naturel compacté selon les études géotechniques, épaisseur selon calculs. Mise en œuvre de cunettes périmétriques, raccordée aux réseaux d'évacuation pour la récupération des eaux de ruissellement. Dallage et planchers parking, en béton armé, épaisseur suivant calculs.

1.4 Cloisons de distribution

1.4.1 - Entre pièces humides (cuisine, salle de bains, WC, salle d'eau) et chambre..

En béton ou en cloison type PLACOSTIL hydrofuge de 72 mm d'épaisseur ou de type Hydropanel 80 mm ou de 100 mm selon réglementation. Angles saillants renforcés d'une bande armée.

Les pièces des logements munies d'un point d'eau seront équipées de parois verticales hydrofuges ou insensibles à l'eau en respect du DTU 25.41.

1.4.2 - Entre autres pièces

En béton ou en cloison type PLACOSTIL d'épaisseur selon plans et selon exigences du rapport acoustique.

1.4.3 - Cloisons des gaines techniques d'appartement

Type PLACOSTIL de 72/36 avec ou sans laine minérale, ou PLACOSTIL 98/48 avec laine minérale, selon exigences des normes acoustiques.

1.4.4 - Cloisons des locaux communs en RDC et mezzanine

En béton ou en cloison type PLACOSTIL 72 mm ou 98 mm d'épaisseur avec doublage thermique suivant calcul réglementaire.

1.4.5 - Soffites

Selon plans

1.4.6 - Cloisons de redressement

Cloison 1/2 PLACOSTIL.

1.5 Escaliers

1.5.1 - Escaliers

En béton armé préfabriqués ou coulés en place selon destination et choix du maître d'ouvrage.

1.5.2 - Escaliers de secours

Idem 1.5.1.

1.5.3 - Escaliers des duplex

Sans objet

1.6 Conduits de fumée et de ventilation

1.6.1 - Conduits de fumée des locaux de l'immeuble.

Sans objet

1.6.2 - Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

Appartements

Conduits de ventilation en tôle galvanisée positionnés dans une gaine technique située dans les pièces humides, dimensionnés pour une ventilation mécanique double flux avec amenées d'air dans les pièces sèches et bouches d'extraction dans les pièces humides.

Circulations palières

Gaines de désenfumage des circulations en béton préfabriqué de type unitaire, équipées de grille en aluminium laqué et volets asservis à la détection de fumées des dégagements, en respect du classement du bâtiment vis à vis de la réglementation relative à la protection contre l'incendie des bâtiments ERP selon exigences de la notice de sécurité du permis de construire.

1.6.3 - Conduits d'amenée d'air frais et d'extraction

Gaines béton ou staff

Selon localisation, grilles en façade et intérieures métalliques en finition thermo laquées.

Locaux techniques, locaux de services et locaux communs, selon réglementation et classement incendie

1.6.4 - Conduit de fumée de chaufferie

Conduit de fumée selon réglementation au droit de la chaufferie située en terrasse haute au niveau R+6

1.6.5 - Ventilation haute de chaufferie

Local chaufferie situé en terrasse haute (niveau R+6) avec ventilation naturelle par gaine béton, staff ou maçonnerie.

1.6.6 - Ventilation haute des parkings

De type mécanique pour l'ensemble du parking par ventilateurs à deux vitesses et commande prioritaire pompiers

1.6.7 - Ventilation local poubelle

Les locaux de stockage des déchets d'ordures ménagères devront être aérés et ventilés ; la ventilation haute du local sera raccordée à un conduit indépendant de celles des autres locaux. Extraction mécanique reprise sur extracteur des logements.

1.7 Chutes et grosses canalisations

1.7.1 - Chutes d'eaux pluviales

Chutes verticales d'eaux pluviales en PVC ou acier galvanisée ou en fonte, selon localisation à l'extérieur et/ou intérieur de l'immeuble selon plans et choix du maître d'ouvrage

Dévoisement au sein des logements admis avec présence de soffites.

1.7.2 - Chutes d'eaux usées

Chutes verticales d'eaux usées en PVC et ou en fonte selon localisation.

1.7.3 - Canalisations en sous-sol

En tuyaux PVC M1 apparents avec protection mécanique quand cela est nécessaire, en tuyaux PVC spécial assainissement en partie enterrée sous dallage.

1.7.4 - Branchements aux égouts

Sur égouts existants ou à créer, branchements de type séparatif (eaux usées/eaux pluviales) en tuyau PVC renforcé ou suivant prescriptions des services techniques de la ville.

1.8 Toitures

1.8.1 - Charpente, couverture et accessoires

Sans objet.

1.8.2 - Etanchéité et accessoires

Etanchéité du type multicouche

- Protection par des dalles en gravillons lavés ou dalle lisse posés sur plots pour terrasses accessibles suivant plans.
- Auto-protégée pour les terrasses inaccessibles et édicules ou protection par forme en gravillon.
- Protection par couche drainante en polystyrène et couche filtrante en non tissé pour les terrasses jardin.
- Isolation thermique réglementaire sur les locaux chauffés.
- Tous les acrotères recevront en protection, une couverture en aluminium ou acier laqué ou béton en fonction de la finition des façades.
- Sécurité collective par garde-corps en acier peint et ou en béton selon plans.
- Certaines zones recevront des panneaux solaires participant à la production d'eau chaude.

1.8.3 - Souches de cheminées, ventilations et conduits divers

Souches en béton ou maçonneries compris relevé d'étanchéité de ventilation haute et de cheminée : traitement par dalle de couverture ou par grille en aluminium laqué selon destination.
Finition peinture pliolite.

CHAPITRE 2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 Sols et plinthes

2.1.1 - Sols et plinthes des pièces principales

2.1.1.1 - Sols et plinthes (selon plans) des entrées et séjours compris placards attenants.

Revêtement de sol stratifié de marque BERRY FLOOR, série Regency ou équivalent chez BAUWERK ou CFP MORIN conforme aux normes en vigueur

Plinthes assorties ou en médium à peindre 10cm ht.

Profilé de transition finition alu au changement de revêtement

2.1.1.2. Sols et plinthes des chambres et dégagements d'accès aux chambres compris placards attenants.

Idem 2.1.1.1

2.1.2 - Sols et plinthes des pièces humides

2.1.2.1 - Sols et plinthes des cuisines (cuisine logement gardien et coin kitchenette des T2)

Carrelage grès cérame émaillé U3P3E3C2 dimensions 20 x 20 cm environ en pose collée.

Plinthes de même nature de hauteur 10 cm

Référence : SALONI ou H&B Design ou équivalent.

2 coloris suivant sélection du Maître d'Ouvrage.

2.1.2.2 - Sols et plinthes des salles de bains et salles d'eau

Carrelage grès cérame émaillé U3P3E3C2 dimensions 20 x 20 cm environ en pose collée ou revêtement PVC adaptée aux salles d'eau et salles de bains.

Référence : SALONI ou H&B Design ou équivalent si carrelage si PVC selon marque posée dans le salon

Plinthes de même nature de 7cm de hauteur.

2.1.2.3 - Sols et plinthes des WC (si indépendants)

Carrelage grès émaillé ou grès cérame émaillé U3P3E3C2 dimensions 20 x 20 cm environ en pose collée ou revêtement PVC adaptée aux salles d'eau et salles de bains

Plinthes de même nature de 7cm de hauteur.

SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Référence : SALONI ou H&B Design ou équivalent si carrelage si PVC selon marque posée dans le salon
Coloris identique à celui de la salle de bains.

2.1.3 - Sols et plinthes des placards et dressings

Dito sols et plinthes des pièces où se situent placards et penderies.

2.1.4 - Sol des balcons et loggias non étanchés

Selon choix du maître d'ouvrage : carrelage gré pressé émaillé ingélif 20*20 ou 30x30cm collé ou résine.
Définition et coloris au choix du maître d'ouvrage.

2.2 Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1 - Revêtements muraux des pièces de service

2.2.1.1 - Salles de bains avec baignoire

Faïence 20*20cm de chez SALONI ou H&B Design ou équivalent sur 1.50 m de hauteur minimum au-dessus et au pourtour de la baignoire uniquement, y compris tablier de baignoire avec trappe de visite et paillasse éventuelles.

2 coloris en harmonie avec le carrelage suivant choix du Maître d'Ouvrage.

Listel ou frise décorative suivant sélection du Maître d'Ouvrage.

2.2.1.2 - Salles d'eau avec douche et WC

Faïence 20*20cm de chez SALONI ou H&B Design ou équivalent au-dessus et au pourtour du receveur de la douche sur 2.00 m de hauteur, y compris paillasse éventuelle. Au droit du caisson chasse d'eau du WC, faïence dito sur 2,00m de hauteur et sur 1,20m en retours dans la profondeur de la cuvette.

2 coloris en harmonie avec le carrelage suivant choix du Maître d'Ouvrage.

Listel ou frise décorative suivant sélection du Maître d'Ouvrage.

2.2.1.3 - Cuisines et kitchenette

Crédence ou carreaux de faïence blanche selon plans d'aménagement ultérieurs des cuisines sur adossement de 60cm ht au-dessus de l'évier compris retours éventuels et hauteur dito pour les kitchenettes sur la longueur totale et les retours éventuels de la crédence.

Référence : 20*20cm ou 30*30cm SALONI ou H&B Design ou équivalent

2.2.1.4 - WC séparé

En présence de lave mains ou de lavabo, sur la longueur et en débords de 20cm de part et d'autre, pose de 3 rangs de faïence blanche au-dessus de celui-ci avec un minimum de 0.60 m de hauteur.

Référence : 20*20cm SALONI ou H&B Design ou équivalent

2.2.1.5- Miroir

Miroir de la largeur du meuble vasque et jusqu'au bandeau lumineux.

2.3 Plafonds (sauf peintures tentures)

2.3.1 - Plafonds des pièces intérieures

En béton ou en plaque de plâtre avec préparation pour application d'une peinture

2.3.2 - Plafonds des séchoirs à l'air libre

Sans objet

2.3.3 - Plafonds des loggias

En béton avec ragréage, pour application d'une peinture Pliolite

2.3.4 - Sous-faces des balcons

En béton avec ragréage, pour application d'une peinture Pliolite

2.4 Menuiseries extérieures

2.4.1 - Menuiseries extérieures des pièces principales

Les menuiseries seront en PVC et répondront aux exigences thermiques et acoustiques des façades selon leur classement vis-à-vis des réglementations et des labels et certifications décrits au Chapitre 0. Teintes des menuiseries et vitrages au choix du maître d'ouvrage.

Doubles châssis côté voies RER, ouverture à la française, localisations et dimensions en façade NORD et pignon NORD-EST selon plans, définitions selon performances requises dans les rapports d'études acoustiques et d'études thermiques.

Simple châssis sur allèges fixes de 60cm ht mini, ouverture à la française, localisations et dimensions en façades SUD et SUD -OUEST selon plans, définitions selon performances requises dans les rapports d'études acoustiques et d'études thermiques.

Porte fenêtre PVC double vitrage isolant sur logement gardien

Quincaillerie dans la gamme du fabricant de menuiseries extérieures.

Contact en feuillure pour asservissement du ventilateur convecteur.

Compas d'arrêt ou dispositif de blocage « à l'espagnolette » sur les menuiseries extérieures situées en R+1 façade SUD afin d'éviter l'accessibilité à la dalle jardin depuis le logement et inversement

2.4.2 - Menuiseries extérieures des pièces de service

Les menuiseries seront en PVC de fabrication LES ZELLES ou SOTRAP/ GREGOREX ou équivalent et devront répondre aux exigences thermiques et acoustiques des façades selon leur classement vis-à-vis des réglementations et des labels et certifications décrits au Chapitre 0. Teintes des menuiseries et vitrages opaques ou dépolis au choix du maître d'ouvrage.

Ouverture à la française en façades selon plans, simples ou doubles châssis selon performances requises dans les rapports d'études acoustiques et d'études thermiques.

Contact en feuillure pour asservissement du ventilateur convecteur.

Compas d'arrêt ou dispositif de blocage « à l'espagnolette » sur les menuiseries extérieures situées en R+1 façade SUD afin d'éviter l'accessibilité à la dalle jardin depuis le logement et inversement.

2.4.3 - Menuiseries extérieures des circulations

En étages sur circulations palières : Ensembles vitrés constitués de menuiseries en aluminium ou acier thermolaqué au choix du maître d'ouvrage, qui devront répondre aux exigences thermiques et acoustiques des façades selon leur classement vis-à-vis des réglementations et des labels et certifications décrits au Chapitre 0. Teintes des menuiseries et vitrages au choix du maître d'ouvrage.

Ouvrants à la française selon plans pour nettoyage des parties vitrées; performances requises selon rapports d'études acoustiques et d'études thermiques. Occultations si nécessaire selon études thermiques.

En étages sur balcon côté voies RER: Porte pleine en aluminium ou acier thermolaqué au choix du maître d'ouvrage y compris huisserie, performances requises selon rapports d'études acoustiques et d'études thermiques.

2.5 Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire

2.5.1 - Pièces principales des logements

Pour tous les logements situés sur la façade SUD-SUD OUEST côté jardin :

Sur toutes les baies, volets roulants en lames PVC doubles parois rigides de teinte blanche, intégrés aux menuiseries ou rapportés selon leurs localisations, leurs dimensions et les exigences acoustiques réglementaires. Manœuvre individuelle par tige, et verrouillage par ¼ de tour final.

Les coulisses latérales sont en PVC et descendent jusqu'aux appuis et seuils des baies.

Pour les autres logements situés sur les façades NORD et EST: Protection solaire par rideaux occultants intérieurs

2.5.2 - Pièces de locaux de services à rez-de-chaussée

Toutes baies (avec ouvrants ou fixes) équipées de volets roulants PVC dito 2.5.1.

2.5.3 - Coffres de volets roulants

Sur toutes les baies équipées de volets roulants, selon dimensions des baies et exigences acoustiques du programme. Coffres de volets roulants monobloc en PVC, compris isolation intérieure thermique et acoustique conforme aux exigences du programme.

2.5.4 - Toutes pièces sèches

Rideaux intérieurs d'occultation opaques en toutes pièces des logements et locaux de services, à l'exception des pièces équipées de volets roulants

2.6 Menuiseries intérieures

2.6.1 - Huisseries et bâtis

Tous blocs -portes : huisseries métalliques de marque EDAC, incorporées dans voile B.A. ou dans cloisons selon destination, finition à peindre, teinte au choix du maître d'ouvrage.

2.6.2 - Portes intérieures

Dimensions et nombres de vantaux selon plans de vente et réglementation handicapés.

Blocs-Portes en bois alvéolaires pré-peints à parement ISOGIL, finition à peindre, teinte au choix du maître d'ouvrage.

Quincaillerie en alu ou en laiton

Serrure à condamnation pour les portes des WC, salles de bains et salles d'eau.

Serrure à bec de cane pour les séjours et cuisines et autres pièces de service

Serrure à pêne dormant demi-tour pour les chambres.

2.6.3 - Impostes et menuiseries

Sans objet

2.6.4 - Portes palières

Dimensions selon plans de vente et réglementation handicapés

Serrure à carte magnétique

Bloc-porte pare flamme ou coupe-feu une demi-heure suivant réglementation, à âme pleine blindée

Finition aux 2 faces en peinture acrylique brillante, teinte au choix du maître d'ouvrage.

Microviseur de chez CADAP, nombre à adapter pour les logements handicapés adaptés.

Béquille en aluminium ou laiton deux faces de la porte

Seuil à la suisse bois fixé mécaniquement, collé et vernis

Tenons anti-dégondage

Ferme porte hydraulique si obligation réglementaire

Butoir de porte

Signalétique indiquant le numéro des appartements

Affaiblissement acoustique suivant réglementation NRA

2.6.5 - Façades de placards

Placards type SOGAL série-INITIAL ou équivalent de chez SIFISA

Porte coulissante de 10mm revêtement mélaminé imitation bois, pour les placards de largeur supérieure à 0,80 m.

Porte pivotante de mêmes composition et finition pour les placards de largeur inférieure à 0.80 m.

2.6.6 - Portes de locaux de rangement

Dito 2.6.2.

2.6.7 - Moulures et habillages

Champlat d'habillage selon nécessité.

2.6.8 - Coffres de volets roulants

En PVC monobloc ou bois selon dimensions des ouvertures et performances acoustiques et thermiques requises.

2.6.9 - Divers

Butées de forme demi-lune ou cylindrique en harmonie avec la quincaillerie pour toutes les portes.

Trappes de gaines techniques dans les appartements: ensemble composé de cadre dormant, avec remplissage en panneau de médium, avec isolation par panneau rigide, finition à peindre,

2.7 Serrurerie et garde-corps

2.7.1 - Garde-corps et barres d'appui.

En façades, garde-corps en acier ou en alu thermolaqué ou avec barres d'appui selon plans et choix du maître d'ouvrage.

2.7.2 - Grilles de protection des baies de logements

En R+1 sur terrasse accessible, grilles de protection en acier thermolaqué à prévoir sur toutes les baies accessibles dans le cas où ces baies ne sont pas certifiées A2PR1 ou si elles ne sont pas équipées de volets roulants.

2.7.3 - Ouvrages divers

Cadre de tapis brosse en laiton dans le sas du hall.

Echelle en aluminium pour accès aux terrasses techniques dans chaque escalier, compris barre de fixation au droit de la trémie et étrier avec cadenas et protection anti-chutes.

Grilles de ventilation intérieure des ascenseurs, locaux techniques, avec 2 couches de peinture.

Protection par arceaux sur 1 m de hauteur, des canalisations traversant le parking, en acier avec finition peinture.

Protection métallique à peindre au droit des places de parkings aux débouchés des sas, locaux poubelles et entre places de parkings si nécessaire.

2.8 Peintures, papiers, tentures

2.8.1 - Peintures extérieures

2.8.1.1 Sur menuiseries extérieures

Sans objet

2.8.1.2 Serrurerie

Sur acier : antirouille 1 couche + 2 couches de peinture

Sur aluminium ou acier thermo laqué : néant

2.8.1.3 Sur béton

Les surfaces non enduites recevront après préparation et débullage du support deux couches de peinture pliolite.

2.8.2 - Peintures intérieures

2.8.2.1 Sur menuiseries

2 couches de peinture acrylique satinée, teinte au choix du maître d'ouvrage

2.8.2.2 Sur murs

Pièces sèches : 2 couches de peinture acrylique mate de teinte au choix du maître d'ouvrage sur le mur tête de lit et de teinte blanche sur les autres murs.

Pièces humides : 2 couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche.

Lorsque la kitchenette est ouverte sur la pièce principale : 2 couches de peinture mate velours de teinte au choix du maître d'ouvrage sur un mur et de teinte blanche sur les autres murs.

2.8.2.3 Sur plafonds

Pièces sèches : 2 couches de peinture acrylique mate de teinte blanche

Pièces humides : 2 couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche sauf dans les cuisines ouvertes sur séjours.

Lorsque la kitchenette est ouverte sur la pièce principale : 2 couches de peinture mate velours de teinte blanche.

2.8.2.4 Sur canalisations, tuyauteries, chutes et divers

2 couches de peinture acrylique satinée de teinte blanche.

Peinture spéciale pour canalisation E.C.S. de teinte blanche

2.8.3 - Papiers peints

Sur murs : Sans objet

2.8.4 - Tentures

Sur murs : Sans objet

2.9 Equipements intérieurs

2.9.1 - Equipements ménagers

Tous les appareils sanitaires sont équipés de mitigeurs dotés d'un limiteur de débit et d'un limiteur de température.

Pour le logement gardien :

Ensemble de 1,20 m x 0,60 m comprenant : Deux bacs et un égouttoir en inox 18/10, une plaque électrique radiante 4 feux, une robinetterie mitigeuse mono trou chromée, une vidange combinée avec trop plein, une bonde à grille Découpe pour passage des canalisations pour machines à laver.
Robinetterie mitigeuse tête céramique classement E1C2A2U3 IDEAL STANDARD série CERAPLAN ou EUROSMART COSMO de chez GROHE ou équivalent

Autres logements :

Kitchenette selon choix du maître d'ouvrage, dimensions selon plan de vente comprenant :

Évier inox 18/10 1 cuve et égouttoir selon possibilité.

Robinetterie mitigeuse tête céramique classement E1C2A2U3

Plan de travail en stratifié avec découpe pour cuve évier et plaque de cuisson

Meuble bas support mélaminé avec une porte et équipé d'un tiroir et d'une étagère

Deux meubles hauts en mélaminé dont un avec porte et une niche micro-onde et l'autre avec porte et deux étagères..

Une applique lumineuse fluo au droit du plan de travail.

Réfrigérateur 4*, intégrable dans le meuble bas avec habillage de la porte ;

Plaque de cuisson 2 feux en vitrocéramique avec minuteur et sans marche forcée.

Coloris des plans de travail, façades et poignées au choix du Maître d'Ouvrage.

2.9.2 - Equipements sanitaires et plomberie

Distribution eau froide

Colonnes montantes dans gaine palière en acier galvanisé ou P.V.C.; Distribution vers les appareils en tube cuivre pour les canalisations apparentes et en PER pour les canalisations encastrées. Les alimentations des douches seront encastrées. Robinets accessibles permettant d'isoler le logement en eau froide. Tous les robinets d'arrêt seront du type à boisseau sphérique ¼ de tour.

Distribution eau chaude

Distribution vers les appareils en tube cuivre pour les canalisations apparentes et en PER pour les canalisations encastrées. Les alimentations des douches seront encastrées. Robinets accessibles permettant d'isoler le logement en eau chaude. Vanne d'arrêt et manchette en cuivre ou en laiton permettant la pose ultérieure éventuelle de compteur individuel pour l'ensemble des logements.

Production d'eau chaude collective

La production d'eau chaude est fournie par les panneaux solaires associés à des ballons collectifs et par un appoint assuré par chaudière gaz collective associées à des ballons de stockage selon besoins.

Evacuations

Elles seront en PVC raccordées sur les chutes situées en gaine technique.

Branchements en attente pour le logement gardien

2 robinets d'alimentation eau froide et 2 siphons pour la vidange des 2 machines à laver le linge et la vaisselle, bouchonnées dans l'attente du raccordement des appareils non fournis.

Branchements en attente pour les autres logements

1 robinet d'alimentation eau froide plus 1 siphon pour la vidange du lave-vaisselle, bouchonnée dans l'attente du raccordement des appareils.

Appareils sanitaires

Les appareils sanitaires seront de couleur blanche et de marque IDEAL STANDARD ou ROCA.
Les robinetteries seront de marque GROHE ou IDEAL STANDARD ou ROCA.

Pour les salles de bains ou les salles d'eau selon plans de vente:

Salles de bains : Baignoires acrylique dimensions 1,60m x 0,70 m de type CONTESA de chez ROCA ou Stil de chez Jacob Delafon

Ensemble vasque composé de :

- Meuble bas de la marque CHENE VERT suspendu fixé au mur, parement stratifié type TACTILE, dimensions selon plan de vente, équipé de 2 portes avec une étagère intermédiaire.
- Plan stratifié de la marque CHENE VERT série FUTURA décor collection 2, monoplan FLEUR D'EAU
- Vasque céramique XAO de chez CHENE VERT.

Pour les WC :

Cuvette en porcelaine série VICTORIA de chez ROCA ou Brive 2 de chez Jacob delafon, avec bouton économiseur d'eau, abattant double rigide blanc adapté à la cuvette.

L'ensemble cuvette/réservoir/mécanisme de vidange et robinet d'alimentation est NF - APPAREIL SANITAIRE.

S'ils figurent sur les plans de vente, les lave-mains seront en porcelaine modèle IBIS de chez ROCA.

Robinetterie:

La vasque, le lavabo et le lave mains sont équipés de mitigeurs dotés d'un limiteur de débit et d'un limiteur de température, classement E1C2A2U3 de chez PORCHER série OKYRIS 2 ou équivalent EUROSMART de chez GROHE.

Les robinetteries des baignoires (E3C2U3) et des douches (E1C2U3) sont de type mitigeurs thermostatiques avec bouton ECO et bouton STOP température de marque PORCHER type PRECITHERM ou équivalent de chez GROHE.

Accessoires divers

Bandeau lumineux de chez CHENE VERT, avec spots Fluo compact au-dessus du miroir de la salle de bains et de la salle d'eau ;

Tringle type chemin de fer et rideau de douche au droit des bacs à douches, définition au choix du maître d'ouvrage. .

Pare bains en verre sécurit (ht 1,00m *long 0,60m) au droit des baignoires, définition au choix du maître d'ouvrage.

Douchettes 2 jets et flexibles à double agrafage ou métalloplastique avec barre murale de chez GROHE de 1,50 m pour douches et 2,00m pour baignoires.

2.9.3 - Equipements électriques

Type d'installation

L'installation sera réalisée sous tubes encastrés pour alimentation des centres, descentes aux interrupteurs et prises de courant, conforme à la norme C15 100 et à la réglementation Handicapés - PMR (personne à mobilité réduite).

Puissances à desservir

Energie délivrée par ERDF en 220 volts ; puissance selon type d'appartement, comptage tarif jaune général pour les services généraux et pour l'ensemble des logements. Pré équipement des tableaux de chaque logement pour la mise en place de comptage tarif bleu de type électronique double tarif.

Téléreport des comptages selon recommandations ERDF.

Equipement de chaque pièce

Appareillage encastré série MOSAIC blanc de chez LEGRAND ou ESPACE blanc de chez ARNOULD ou équivalent de chez BTICINO.

Tableau électrique de marque HAGER ou LEGRAND, encastré dans gaine technique d'appartement équipé de portillon métallique

Entrée :

1 point lumineux en applique, allumage simple ou va et vient ou télé rupteur au-delà de 2 interrupteurs

1 prise de courant en plinthe 16 A + T

Dégagement :

SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

1 point lumineux en plafond, (ou 2 si la pièce est en L) allumage simple ou en va et vient ou télérupteur au-delà de 2 interrupteurs
1 prise de courant en plinthe 16 A + T.

W.C. adapté aux PMR:

1 alimentation en plafond, allumage simple.
1 prise de courant 16 A + T à proximité de l'interrupteur.

Salle de bains/Salle d'eau :

1 alimentation en plafond, allumage simple.
1 alimentation pour bandeau lumineux.
1 prise de courant près du lavabo ou du plan vasque dans volume 3, 16 A + T
1 alimentation pour mise en place ultérieure de sèche-cheveux (lot mobilier)
1 prise de courant 16 A + T à proximité de la commande d'éclairage principal

Cuisine du logement gardien :

1 alimentation en plafond, allumage simple ou va et vient
1 alimentation en applique au-dessus du plan de travail, allumage simple.
2 prises de courant 16 A + T
4 prises de courant à hauteur du plan de travail 16 A + T dont une à proximité de la commande d'éclairage va et vient
1 prise de courant spécifique pour la machine à laver le linge 20 A + T
1 prise de courant spécifique 20 A + T pour le four
1 alimentation spécifique 32 A + T pour la plaque de cuisson ou la cuisinière.

Kitchenette de studio et des 2 pièces :

1 alimentation en plafond, allumage simple
1 alimentation en applique au-dessus du plan de travail, allumage simple.
2 prises de courant à hauteur du plan de travail 16 A + T dont une à proximité de la commande d'éclairage principal
1 prise de courant spécifique 16 A + T pour le micro-onde derrière la niche prévue à cet effet
1 alimentation spécifique 32 A + T pour la plaque de cuisson
1 prise de courant spécifique 20 A et 16 A + T pour réfrigérateur.

Séjour :

1 point lumineux au plafond simple allumage ou va et vient
5 prises de courant minimum 16 A + T, dont une à proximité de la commande d'éclairage, et 1 prise supplémentaire par tranche de 4 m² au-delà de 20 m².

Chambre (dans chaque) :

1 point lumineux en plafond simple allumage
1 prise derrière la tête de lit pour l'alimentation des chevets en va et vient depuis l'entrée de la chambre
1 prise derrière la tête de lit pour l'alimentation des liseuses
4 prises de courant 16 A + T ; dans la chambre adaptée au PMR, 1PC à proximité de la commande d'éclairage
1 prise pour le raccordement de la TV (lot mobilier) à environ 1 m 50 du sol

Sonnerie de porte palière.

Timbre sonnerie dans entrée avec bouton poussoir sur palier, gamme dito appareillage logement.

Interphone- vidéophone

Combiné vidéophone uniquement avec bouton de commande d'ouverture de la porte du hall.

2.9.4 - Chauffage - rafraîchissement - ventilation

2.9.4.1 Chauffage :

Chauffage collectif assuré par deux chaudières gaz collectives à condensation situées en terrasse haute (R+6) équipée d'un kit hydraulique alimentant le réseau de ventilo convecteur.

Rafraîchissement :

Mise en place d'une PAC air/eau ou d'un groupe froid air/eau situé en terrasse équipé d'un kit hydraulique alimentant le réseau de ventilo convecteur

2.9.4.2 - Températures garanties, avec mise en fonctionnement du chauffage, dans les diverses pièces par température minimale extérieure de - 7°

Salle de bains 22° C

Autres pièces 19° C

2.9.4.3 - Appareils d'émission de chaleur

Ventilo convecteur réversible chaud/froid (1unité par logement) positionné dans le faux plafond de l'entrée de chaque logement avec grilles de soufflage et reprise en plafond.

Thermostat d'ambiance programmable avec commande du ventilo convecteur par commutateur arrêt /marche permettant le réglage de la température plus ou moins 5°C: un par logement

Sèche serviette électrique 750 w dans les salles de bains et 500 w dans les salles d'eau réf CALA de chez ACOVA ou équivalent ATLANTIC.

Unité de traitement d'air pour la salle de petits déjeuners et le hall.

Conduits et bouches de ventilation,

Ventilation par un système double flux équipé d'une ou plusieurs CTA avec récupération de chaleur à roue d'une efficacité minimale de 80%. Cette centrale de traitement sera également équipée d'une batterie chaude de préchauffage de l'air neuf à une température de soufflage neutre correspondant à la température de chauffage des locaux.

Le soufflage se fera dans chaque pièce principale, la reprise s'effectuant dans les pièces humides.

Les conduits collectifs verticaux seront réalisés en matériaux rigides et seront équipés de dispositifs de visite et de nettoyage appropriés afin d'en faciliter l'entretien et la maintenance.

2.9.5 - Equipements intérieurs des placards, et pièces de rangement.

Placards de 1,00m de longueur maxi : équipés de 2 tablettes hautes fixes sur toute la longueur totale du placard dont 1 équipée en sous-face d'une tringle en laiton chromé, fixée en sous face de la tablette chapelière (étagère située à 1.6 m du sol). Cintres au lot mobilier.

Placards au-delà de 1,00m de longueur: équipés d'1 tablette haute fixe, sur la longueur totale du placard, d'1 tablette chapelière fixe, sur la longueur totale du placard (située à 1.60 m du sol), d'1 séparatif vertical, formant séparation entre la partie lingère (sur le 1/3 de la longueur du placard avec une largeur minimale de 30 cm) et 1 partie penderie sur les 2/3 de la longueur du placard.

- Partie lingère constituée de 3 étagères montées sur crémaillères métalliques, avec support d'étagère à picots, pour que les tablettes restent immobiles.

- Partie penderie constituée d'une tringle en laiton chromé, fixée en sous face de la tablette chapelière.

2.9.6 - Equipement de télécommunication

Radio - TV

1 prise TV/radio pour les studios (T1)

2 prises TV/radio pour les 2 pièces (T2) et le logement gardien (séjour et chambre principale)

Téléphone.

Installation suivant les règles de la norme NF C15 100

1 prise RJ45 dans toutes les pièces suivantes séjour, chambres (côté tête de lit) et cuisine.

Dans tableau électrique du logement, boîtier de brassage DTI agréé France Télécom.

Informatique

1 prise RJ45 par logement au droit du poste de travail

3prises RJ 45 dans l'accueil et 3 prises RJ 45 dans le bureau de Direction.

Raccordement du répartiteur par rocade cuivre, câble VDI catégorie 6E, 3*4 paires.

Commande d'ouverture des portes d'entrées de l'immeuble de marque URMET ou CEVAM

Platine vidéophone relié à l'accueil avec dispositif de commande d'ouverture de la porte extérieure.

Contrôle d'accès résidents par lecteur de carte permettant l'ouverture de la porte extérieure

2.9.7 - Autres équipements

Télésurveillance par vidéo et alarme intrusion comprenant :

- Installation vidéo comprenant la mise en place de 4 caméras couleurs au droit du hall et des accès et sorties extérieurs à rez de chaussée, y compris caisson étanche et thermique si nécessaire, avec report à l'accueil.

CHAPITRE 3 - ANNEXES PRIVATIVES

3.1 **Caves, celliers, greniers**

Sans Objet

3.2 **Boxes et parkings couverts**

Les places de parking dédiées à la résidence de tourisme font partie du parking public et à ce titre sont mutualisées avec les places des commerces, des logements sociaux et de la ville de Nanterre. Elles ne seront pas identifiées par couleurs et ne seront pas positionnées dans une zone close, mais une signalétique par fléchage spécifique indiquera leurs emplacements aux clients dès l'accès au parking. Les prestations décrites ci-dessous sont celles communes aux places du parking public dans lequel s'inscrivent les places de la résidence.

3.2.1 - **Murs ou cloisons**

Voiles en béton banché brut ou parpaings rejointoyés.

Finitions peinture toute hauteur, définition et teinte au choix du maître d'ouvrage

3.2.2 - **Plafonds**

En béton armé avec isolant sous les locaux chauffés.

3.2.3 - **Sols**

Dallage ou plancher en béton armé surfacé, avec façon de pente vers les siphons de sol raccordés au réseau d'évacuation par l'intermédiaire d'un bac de décantation.

Finition par 2 couches de peinture de sol polyuréthane renforcé compatible avec l'usage du parking en parc de stationnement public. Signalétique peinture et marquage adaptés à l'usage parc public.

Bandes de peintures antidérapantes ponctuelles sur circulation pentée. Sigle handicapé et matérialisation des circulations piétons.

3.2.4 - **Porte d'accès**

Barrières levantes d'entrée/sortie du parking en journée commandées par badge résident.

Porte basculante en entrée RDC

3.2.5 - **Ventilation**

Ventilation mécanique des sous-sols par extracteurs

L'équipement sera conforme à la norme relative aux parcs de stationnement accessibles au public.

3.2.6 - **Equipement électrique**

Eclairage de 80 à 100 lux moyens par tubes fluorescents haut rendement avec ballast électronique; temporisation de 5 min, éclairage permanent d'un luminaire sur trois, avec commande de relance par détecteur de mouvement de véhicules et de piétons...

Eclairage de sécurité par blocs autonomes au droit de toutes les sorties et balisages des circulations.

3.2.7 - **Délimitation au sol**

Bandes de délimitation des places de stationnement et numérotation des emplacements en peinture au sol ou au mur. Signalisation avec feux si nécessaire.

3.3 **Parkings extérieurs**

Sans objet

3.4 **Jardins privatifs, terrasses, loggias et balcons**

Sans objet

CHAPITRE 4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1 **Hall d'entrée de l'immeuble**

4.1.1 - Sols

Au choix du maître d'ouvrage, revêtement en pierre marbrière, ou carrelage grès cérame 40X40cm ou 60X60cm scellé, de marque SALONI ou équivalent, classement U4 P3 E2 C2, dimensions et calepinage selon plans de décoration de l'architecte.

Plinthe de même nature.

Tapis brosse CORAL de chez FORBO ou SOL SYSTEM dans le sas du hall.

Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

4.1.2 - Parois

Revêtement textile mural marque TEXDECOR série Fresco ou MURASPEC série Resimur, et/ou peinture décorative, et/ou placage bois au choix du maître d'ouvrage. Fourniture et pose d'un miroir.

Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

4.1.3 - Eléments de décoration

Faux plafond en B.A. 13 ou GYPTONE, perforation selon exigences acoustiques, avec spots encastrés, appliques ou éclairage indirect.

Finition par 2 couches de peinture acrylique satinée teinte au choix du maître d'ouvrage.

Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

4.1.4 - Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble

Ensemble vitré formant sas et façades rdc et mezzanine en aluminium ou acier thermolaqué à rupture de ponts thermiques comprenant deux portes 2 vantaux ouvrants à la française équipées de bâton de maréchal aux deux faces (sas) et une porte simple vantail vitrée (issue de secours) équipée d'une barre anti panique et de ferme porte.

Porte extérieure du sas : équipée de ventouses électromagnétiques commandées par un lecteur de VIGIK pour concessionnaires et par un lecteur de badge résidents

Dé condamnation depuis l'intérieur par bouton poussoir.

Porte intérieure du sas: décondamnation par boutons poussoirs placés de chaque côté de la porte.

Platine Vidéophone programmable en liaison avec l'accueil et digicode programmable, au droit de la porte extérieure du sas.

Butée de porte.

4.1.5 - Boîtes aux lettres

Boîtes à lettres : sans objet.

4.1.6 - Tableau d'affichage

Tableaux d'affichage normalisé et plans d'évacuation suivant réglementation incendie.

Repérage des logements, des étages et tous locaux annexes par plaque

4.1.7 - Chauffage-Rafrâichissement

Unité de traitement d'air avec batterie électrique et batterie froide permettant le chauffage et le rafraîchissement de l'air dans le hall et la salle petits déjeuners.

Chauffage d'appoint (selon étude thermique) par radiateurs électriques blancs à fluides caloporteurs ou panneaux rayonnants ATLANTIC série SOLIUS équipés de thermostats électroniques.

4.1.8 - Equipement électrique

Eclairage par spots encastrés dans le faux plafond, et/ou appliques décoratives, suivant plans de décoration de l'architecte. Commande d'éclairage sur détecteur de présence couplée à une minuterie.

1 prise 16 A + T, 1 prise TV et 1 prise PIT dans le hall.

Eclairage extérieur : allumage sur horloge et sur sonde crépusculaire.

Sonorisation du hall d'entrée et de la salle petits déjeuners avec report de fils à l'accueil.

Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

4.2 Circulations rez de chaussée, couloirs, halls d'étage

4.2.1 - Sols

Revêtement moquette en lés de chez BALSAN type BACCARAT ou équivalent, pour l'ensemble des circulations, plinthes bois 10cm médium à peindre.

4.2.2 - Murs

Revêtement mural décoratif collé type toile de verre finition 2 couches peinture acrylique satinée ou revêtement mural type TEXDECOR série Fresco ou MURASPEC série Resimur selon plans de décoration de l'architecte.
Trappes de désenfumage asservies au système de détection incendie, suivant réglementation

4.2.3 - Plafonds

Sur support béton armé, finitions par peinture acrylique sur enduit repassé et plages de plafond acoustique en GYPTONE perforé selon performances acoustiques requises réglementairement et pour satisfaire aux certifications visées en chapitre 0..

4.2.4 - Eléments de décoration

Appliques ou plafonniers décoratifs selon choix du maître d'ouvrage,
Suivant plan de détail des circulations établi par l'architecte

4.2.5 - Chauffage

Sans objet

4.2.6 - Portes des escaliers, des locaux de service, portes de recoupement

Portes des escaliers et des locaux de services :

Huisserie métallique

Portes à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique satinée, teinte à différencier de celle des portes de logements

Serrure bec de cane Béquille aluminium ou en laiton

Ferme porte hydraulique

Signalétique alu à tous les étages pour indiquer les niveaux, sur paliers et en cage d'escalier.

Porte de recoupement :

Huisserie métallique

Portes à âme pleine deux vantaux coupe-feu 1 heure va te vient avec oculus finition par 2 couches de peinture acrylique satinée, teinte à prévoir différenciée des portes de logements et des portes d'escaliers et locaux de service

Pivots ou ventouses électromagnétiques en traverses hautes + crapaudines encastrées dans le sol

Plaques de propreté 250X150mm en acier inoxydable satiné de chaque côté du vantail

4.2.7 - Equipement électrique

Une prise de courant palière tous les 10 ml raccordée aux services généraux, sur circuit indépendant.

Eclairage automatique à l'ouverture de la porte de l'ascenseur et par détecteur de présence sur palier et circulation.

4.2.8 - Gaines techniques

Ensemble composé de bâtis dormants en sapin, avec montants, traverses hautes, basse et intermédiaire,

Finition par 2 couches de peinture acrylique satinée en étages et en placage stratifié dans hall à RDC

4.3 Circulations du sous-sol

4.3.1 - Sas d'accès aux caves

Sans objet

4.3.2 - Liaison ascenseur-escalier / Parking et palier devant escaliers et ascenseurs.

Sans objet

4.3.3 - Rampes d'accès pour véhicules

Sans objet

4.3.4 - Equipement électrique

Sans objet

4.4 Cages d'escaliers

Il n'y a pas d'accès direct (escalier ou cage d'ascenseur) reliant le rez de chaussée de la résidence de tourisme avec le parking.

4.4.1 - Sols des paliers en superstructure

Finitions par 2 couches de peinture de sol polyuréthane

4.4.2 - Murs

Enduit projeté type BAGAR

4.4.3 - Plafonds/Rampants

Finitions par deux couches de peinture vinylique ou enduit projeté type BAGAR

4.4.4 - Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps

Finitions par deux couches de peinture de sol polyuréthane sur marches et contremarches.

Remontée de peinture de sol sur le noyau central.

Garde-corps et mains courantes en acier peint.

Marquages au sol en peinture avec repérage et différenciation de teinte conformément à la réglementation PMR

4.4.5 - Chauffage / Ventilation

Sans objet

4.4.6 - Eclairage

Eclairage par hublot anti-vandale commandé par poussoir sur minuterie

Branchement sur comptage services généraux

4.5 Locaux communs

4.5.1 - Locaux vélo,

Sur murs et plafonds : peinture acrylique satinée blanche.

Au sol : Peinture époxy 2 couches

Eclairage : plafonnier étanche ballast électronique

Equipement électrique : Sans objet

Menuiserie :

. Huisserie métallique

. Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,

. Béquille aluminium ou laiton

. Ferme porte hydraulique

. Serrure sur lecteur de carte

4.5.2 - Vestiaires des employés

Sur murs : faïence 20 x 20 blanche SALONI ou H&B Design ou équivalent sur 1.50 m ht (cis plinthe) et peinture acrylique satinée blanche. Au droit des douches, faïence blanche ht 2,00m

En plafond : faux plafond en fibre minérale selon hauteur disponible et ou peinture acrylique satinée blanche

Au sol : carrelage grès cérame antidérapant, U4P3E3C2, format 20x20 ou 30X30cm SALONI ou H&B Design ou équivalent, plinthe assortie 20cmx 10cmht

Eclairage : plafonnier étanche ballast électronique

Equipement électrique : 2 PC 16 A+T et convecteurs électriques, blancs, de marque ATLANTIC ou équivalents, équipés de thermostats électroniques.

Menuiserie :

. Huisserie métallique

. Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,

. Béquille aluminium ou laiton

. Ferme porte hydraulique

. Serrure sur lecteur de carte

SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Extraction d'air vicié :

Bouches d'extraction auto réglables ou hydro-réglables fixées sur des manchettes de raccordement en partie haute si nécessaire.

4.5.3 - Local laverie

Sur murs : faïence 20x20 cm blanche SALONI ou H&B Design ou équivalent sur 1.50mht (cis plinthe) et peinture acrylique satinée blanche.

Sur plafonds : peinture acrylique satinée blanche

Au sol : Carrelage grès CERAME 20x20 ou 30x30cm SALONI ou H&B Design ou équivalent, compris socle maçonné, profondeur 90, pose collée, plinthes assorties 20 cm x 10 cm environ.

Socle pour 2 MAL et 1 SL : 2,10 m x 0,90 m x 0,15 m de hauteur habillé en carreaux de grès cérame.

Équipement électrique

Alimentation triphasée pour le SL et les 2 MAL.

2 PC 2x10/16A+T à H=1.20m.

Alimentations et évacuations pour 2 MAL et 1 SL.

Eclairage : hublot étanche avec interrupteur-minuteur ; alimentation sur services généraux

Équipement sanitaire : Attentes EF avec robinets d'arrêt et siphon pour évacuation sur socle maçonné

Ventilation naturelle AF et VH sur VMC selon réglementation et évacuation des condensas du ou des sèche linges

1 siphon de sol ; 1 vidoir sur EF.

Menuiserie :

. Huisserie métallique

. Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,

. Béquille aluminium ou laiton

. Ferme porte hydraulique

. Serrure sur lecteur de carte

Bac vidoir avec grille mobile en inox, avec eau froide et siphon d'évacuation.

Local non chauffé.

Extraction mécanique d'air vicié par des bouches d'extraction.

Conduit de diamètre 150 mm pour l'évacuation des condensas du SL sur l'extérieur.

4.5.4 - Local lingerie

Sur murs : Faïence format 20 cm x 20 cm environ SALONI ou H&B Design ou équivalent, épaisseur 8mm environ, pose droite collé sur une hauteur de 1,60 m environ et application au-dessus du carrelage d'une peinture acrylique satinée blanche.

Sur plafonds : peinture acrylique satinée blanche

Au sol : Carrelage grès CERAME 20x20 ou 30x30 SALONI ou H&B Design ou équivalent, classement U4 P3 E2 C2, épaisseur 8 mm environ, pose droite collée, plinthes assorties 20 cm x 10 cm environ.

Eclairage : Hublot en plafond ou sur les parois, commandé en simple allumage par un bouton poussoir lumineux apparent.

Équipement électrique : 2 PC 16 A+T

Équipement sanitaire : Sans objet

Menuiserie :

. Huisserie métallique

. Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,

. Béquille aluminium ou laiton

. Ferme porte hydraulique

. Serrure sur lecteur de carte

Ventilation haute et basse naturelle ou mécanique.

4.5.5 - Salle des petits déjeuners

Sol

Carrelage en carreaux de grès cérame 40 X40cm finition adoucie format et teinte suivant plans de décoration de l'architecte, classement : U4 P3 E2 C2., pose scellée ou collée

Plinthes assorties 10cmht.

Marque : SALONI ou H&B Design ou équivalent ou équivalent.

Plafond

Faux plafond GYPTONE ou BA 13 perforé et ou peinture acrylique satinée suivant plans de décoration de l'architecte.

Murs

Revêtement mural décoratif collé type toile de verre finition 2 couches peinture acrylique satinée ou revêtement mural type TEXDECOR série Fresco ou MURASPEC série Resimur selon plans de décoration de l'architecte.

Equipements électriques

5 PC 16A+T.

2 RJ 45 pour téléphone et informatique et 1 prise TV, sonorisation avec report à l'accueil.

Eclairage avec appliques et plafonniers décoratifs selon plans de décoration de l'architecte.

Portes

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,
- . Béquille aluminium ou laiton
- . Ferme porte hydraulique
- . Serrure sur lecteur de carte

Unité de traitement d'air avec batterie électrique et batterie froide permettant le chauffage et le rafraîchissement de l'air dans le hall et la salle petits déjeuners.

Chauffage d'appoint si nécessaire thermiquement: Radiateurs blancs à fluides caloporteurs ou rayonnants équipés de thermostats électroniques.

Extraction d'air par bouches d'extraction auto-réglables ou hygro-réglables fixées sur des manchettes de raccordement en partie haute.

Suivant plan de détail établi par l'architecte

4.5.6 - Office

Sur murs et plafond : Peinture acrylique satinée blanche

Au sol : Dito salle des petits déjeuners

Eclairage : Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

Équipement ménager :

. Évier 2 cuves inox, Meuble support mélaminé toutes faces y compris chants : façade 2 portes, longueur avec tablette intermédiaire et découpe pour passage des canalisations pour machines à laver.

Robinetterie mitigeuse tête céramique classement E1C2A2U3 IDEAL STANDARD série CERAPLAN ou équivalent GROHE

Ensemble des raccordements plomberie, alimentation et évacuation et électriques nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble.

4.5.7 - Bureau du directeur

Sur murs : peinture acrylique satinée blanche

En plafond : faux plafond en fibres minérales si hauteur disponible, à défaut peinture acrylique satinée.

Au sol : moquette en lès de haute densité U3SP3E1C0 de chez BALSAN plinthes en bois peintes hauteur 10 cm environ.

Eclairage : plafonnier encastré 4*18W

Équipement électrique : 4 PC, 2 RJ 45 pour le téléphone, 1 prise TV

Menuiserie :

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,
- . Béquille aluminium ou laiton
- . Serrure sur lecteur de carte

4.5.8 - Accueil

Selon Suivant plan de détail du hall établi par l'architecte

4.5.9 - Arrière desk

Équipement mobilier : Néant

Sur murs : peinture acrylique satinée blanche

En plafond : faux plafond en fibres minérales si hauteur disponible, à défaut peinture acrylique satinée.

Au sol : moquette en lès de haute densité U3SP3E1C0 de chez BALSAN plinthes en bois peintes hauteur 10 cm environ.

Eclairage : plafonnier 4*18W encastré si faux plafond, sinon apparent.

SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Equipement électrique : 4 PC, 2 RJ 45 pour le téléphone

Equipement sanitaire : Sans objet

Menuiserie :

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,
- . Béquille aluminium ou laiton
- . Ferme porte hydraulique
- . Serrure sur lecteur de carte

4.5.10 - Bagagerie

Sur murs : peinture acrylique satinée blanche

En plafond : faux plafond en fibres minérales si hauteur disponible, à défaut peinture acrylique satinée.

Au sol : moquette en lès de haute densité U3SP3E1C0 de chez BALSAN plinthes en bois peintes hauteur 10 cm environ.

Eclairage : Plafonnier 4*18W encastré si faux plafond, sinon apparent.

Equipement électrique : 1 PC

Equipement sanitaire : Néant

Menuiserie :

- . Huisserie métallique
- . Porte à âme pleine finition par 2 couches de peinture acrylique,
- . Béquille aluminium ou laiton
- . Serrure sur lecteur de carte

4.5.11 - Sanitaires publics et local ménage-stockage

Locaux sanitaires publics en mezzanine accessibles depuis le hall :

Sol

Carrelage en carreaux de grès cérame 40X40cm finition adoucie teinte au choix de l'architecte, classement : U4 P3 E2 C2., pose scellée droite et diagonale.

Plinthes assorties.

Marque : SALONI ou H&B Design ou équivalent.

Murs

Faïence murale 20X20cm ou 30X30cm, marque : SALONI ou ou H&B Design équivalent.

Localisation : sur les parois situées en périphérie, sur une hauteur de 2 m depuis le sol.

Application de deux couches de peinture acrylique satinée au-dessus des faïences.

Plafond

Faux plafond en dalles de fibres minérales sur ossatures métalliques suspendues.

Lave-mains, marque : PORCHER ou équivalent, gamme : Solfège ou équivalent.

Robinetterie à mitigeur chromé avec tête céramique classement E1 C1 A2 U3.

Marque : GROHE ou équivalent, gamme : Eurostyle ou équivalent.

Bonde à grille.

Cache tuyaux en panneaux agglomérés hydrofuge stratifié bois.

Blocs W.C. avec cuvettes et réservoirs en porcelaine vitrifiée blanche, mécanisme à 2 débits dans les W.C.

Marque : PORCHER ou équivalent, gamme : Kheops 2 ou équivalent.

Abattants doubles en matière plastique rigide blanc.

Cache tuyaux en panneaux agglomérés hydrofuge stratifié bois.

Equipement électrique

1 point lumineux double (centre) sur simple allumage / sur détecteur de présence.

1 PC 2x10/16A+T à 1.10 m.

1 amenée pour sèche-mains électrique.

Extraction d'air vicié

Bouches d'extraction auto-réglables ou hydro-réglables fixées sur des manchettes de raccordement en partie haute.

Local Ménage- Stockage

Sol carrelage en carreaux de grès émaillé, format 20x20 ou 30x30cm environ, pose collée, plinthes assorties

SAS NANTERRE QUARTIER DE L'UNIVERSITE

Murs et plafond : peinture acrylique mate blanche.

Porte d'accès sur huisserie métallique, parement lisse pré-peint.
Béquilles et serrure à carte magnétique.

Hublot en plafond ou sur les parois, commandé en simple allumage par un bouton poussoir lumineux apparent.
Local non chauffé et non ventilé.

4.6 **Locaux techniques**

4.6.1 - Local des ordures ménagères

Poste de lavage : point d'eau équipé d'un robinet d'arrêt avec raccord au nez et siphon, accès avec clés, certifié NF
Porte métal avec serrure et ferme-porte, 1 m de passage libre
Murs : Carrelage sur 1,50 m. depuis le sol fini et peinture acrylique satinée au-delà
Plafonds : peinture acrylique satinée
Sols : carrelage grès cérame antidérapant,
Le local sera aéré et ventilé avec une prise d'air frais en façade.
Éclairage par hublot étanche commandé par minuterie, alimentation sur services généraux

4.6.2 - Local Eau et Locaux techniques divers

Surpresseur ou limiteur de la pression à l'entrée de l'installation à 3 bars avec réducteur de pression si nécessaire -
Robinetterie de réglage et sécurité. Siphon au sol.
Murs : peinture acrylique satinée blanche
Plafonds : peinture acrylique satinée blanche
Sols : Peinture de sol polyuréthane renforcé avec relevé en plinthe de 10 cm
Éclairage par hublot étanche commandé par minuterie ou détecteur de présence, alimentation sur services généraux.
Porte bois âme pleine à peindre avec serrure de sûreté sur organigramme et ferme-porte,

4.6.3 - Local transformateur ERDF

Selon études concessionnaires

4.6.4 - Locaux machineries ascenseurs (sauf machinerie embarquée)

Sans objet

4.6.5 - Locaux ventilation mécanique

Sans objet

4.6.6 - Locaux déchets encombrants

. Au rez-de-chaussée :
Stockage à prévoir suivant imposition de la Ville ou règlement de ZAC.
Porte métal avec serrure de sûreté avec serrure de sûreté et ferme-porte
Murs : peinture acrylique satinée
Plafonds : peinture acrylique satinée
Sols : Peinture de sol polyuréthane renforcé avec relevé en plinthe de 10 cm
Éclairage par hublot étanche commandé par minuterie, éclairage du local : 100 LUX, alimentation sur services généraux.

CHAPITRE 5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1 **Ascenseurs**

Implantation suivant plans.
Cabine 630 kg - vitesse variable sans dispositif de réduction de vitesse (capacité à définir suivant étude de trafic).
Manœuvre de type « collectif descente »
Moteur électrique

Cabine :

Métallique avec revêtement intérieur panneau de bois stratifié sur deux faces
Sol identique au revêtement du hall.
Miroir sur une face
Main courante et plinthes en inox
Tableau de commande avec boutons et indicateurs lumineux
Porte à ouverture automatique avec contact de réouverture de porte pour éviter les chocs intempéstifs
Eclairage plafond lumineux décoratif ou par panneau de commande et éclairage de secours autonome.
Crochets de fixation et bâche de protection pour chaque appareil.

Portes palières :

A tous les niveaux portes en acier : finition par peinture brillante, sauf à rez de chaussée finition parement inox brossé

A tous les niveaux en étage et à rez-de-chaussée : bouton d'appel sur palier.

Téléalarme :

Système téléalarme avec transmetteur raccordé au réseau téléphonique pour liaison avec une centrale de surveillance 24 h / 24 h afin d'assurer une liaison phonique avec le poste de permanence. Un contact-clé sur la platine interphone de chaque immeuble permettra l'ouverture de la porte du hall par les dépanneurs.

Allumage automatique des paliers par détecteurs de présence.

5.2 Chauffage eau chaude

Chauffage eau chaude collectif : pré-chauffage de l'eau sanitaire prévu par capteurs solaires positionnés en toiture y compris ballons de stockage ECS solaire verticaux, les pompes et autres équipements. Appoint par chaufferie gaz à condensation collective.

5.3 Télécommunications

5.3.1 - Téléphone

Raccordement sur réseau

5.3.2 - TV et radio

L'installation collective de télévision sera issue d'une antenne hertzienne de toiture réception compatible TNT et d'une prise d'antenne T.V. /F.M. / SAT est installée dans chacune des pièces principales (séjour et chambres).

1 prise TV/radio pour les studios (T1)

2 prises TV/radio pour les 2 pièces (T2) et le logement gardien (séjour et chambre principale)

5.3.3 - Informatique

L'ensemble de l'installation comprendra :

- . le coffret de brassage principal équipé,
- . les fourreaux encastrés, le câblage, les cordons de brassage
- . les prises terminales,

5.4 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères

Stockage des ordures dans local situé en rez de chaussée accessible par une porte de 1,00m depuis la voirie nouvelle.

5.5 Ventilation mécanique des locaux

Ventilation mécanique des locaux de stockage ordures, les autres locaux seront ventilés naturellement

Prise d'air en façade

5.6 Alimentation en eau

5.6.1 - Comptages généraux

Compteur situé dans un local spécialisé avec porte équipée d'une serrure sur organigramme

5.6.2 - Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression

Limitation de la pression à l'entrée de l'installation à 3 bars avec un réducteur de pression NF Robinetterie de réglage et sécurité suivant nécessité.

5.6.3 - Colonnes montantes

Depuis comptage général, distribution en tube acier galvanisé ou PVC, compris vannes d'isolement en parties communes ; repérage en pieds de colonne.
Dispositif anti-bélier en tête de colonne.

5.7 Alimentation gaz

5.7.1 - Colonnes montantes

Alimentation gaz cheminant en façade suivant plan, du pied de bâtiment (coffret d'alimentation) jusqu'au droit de la chaufferie située en terrasse haute (R+6)

5.7.2 - Branchements + Comptages particuliers

Coffret d'alimentation et de coupure en pied de bâtiment destiné au raccordement concessionnaire.
Comptage de calories sur réseau eau chaude et chauffage en sortie de chaufferie

5.8 Alimentation en électricité

5.8.1 - Comptages généraux

1 comptage tarif Jaune pour les services généraux et appartements
1 comptage tarif bleu pour les ascenseurs
1 comptage tarif bleu pour l'éclairage extérieur et l'arrosage des espaces verts éventuel.

5.8.2 - Colonnes montantes

Dans la gaine technique ERDF sur palier.

CHAPITRE 6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 Voiries et parkings

Sans objet

6.2 Circulations des piétons

Selon aménagement paysager et plan de vrd.

6.3 Espaces verts

Aménagement en R+1 suivant plan paysagé.

6.4 Aires de jeux et équipements sportifs

Sans objet

6.5 Eclairage extérieur

6.5.1 - Signalisation de l'entrée de l'immeuble

Appliques et/ou bornes, à commande crépusculaire.
Alimentation en attente d'une enseigne lumineuse (fournie par le gestionnaire) au droit de l'entrée de la résidence y compris coupe circuit de type coup de poing pompier facilement accessible depuis l'extérieur.

6.5.2 - Eclairage des voiries, espaces verts

Eclairage sur détecteur crépusculaire, avec lampe basse consommation, réflecteur orienté vers le sol.

6.6 Clôtures

6.6.1 - Sur rue

Sans objet

6.6.2 - Avec les propriétés voisines

Clôture métallique et portail métallique : définition et dimensions selon plan d'aménagement paysager.

6.6.3 - Entre jardins

Clôture métallique et portail métallique : définition et dimensions selon plan d'aménagement paysager.

6.7 Réseaux divers

6.7.1 - Eau potable

Raccordement depuis le comptage général.

6.7.2 - Gaz

Raccordement depuis le poste de livraison public

6.7.3 - Electricité du réseau

Le raccordement basse tension sera effectué à partir du poste de transformation public à créer au droit des logements sociaux et commerces de l'ensemble immobilier sur le boulevard des provinces françaises.

6.7.4 - Poste d'incendie, extincteurs, colonne sèche

Bouche d'incendie suivant nécessité et plans VRD de l'aménageur.

Selon réglementation et classement incendie de l'immeuble, extincteurs à liquide et/ou à poudre pour circulations communes des RDC et étages.

Colonne sèche réglementaire au droit de chaque cage d'escaliers avec prise d'alimentation en eau située en pieds de bâtiment dans des niches ou en retrait de d'alignement avec signalétique réglementaire.

6.7.5 - Egouts

Raccordement sur réseau public.

6.7.6 - Télécommunications

Raccordement Téléphone et TV

6.7.7 - Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins etc...

Evacuation depuis les entrées d'eau en pieds de bâtiments vers le réseau EP public, avec mise en œuvre d'un dispositif de rétention si les réglementations départementale et ou communale l'exigent.

Date :

Signatures :